



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Faire la lumière sur les mandats d'étude ou de conseil confiés par la Confédération à des experts privés

Rapport du Conseil fédéral élaboré en réponse au postulat Häberli-Koller (09.4011) relatif aux mandats attribués par l'administration fédérale à des experts externes

du 30 octobre 2013

Table des matières

1	Situation initiale	3
2	Examen de la question soulevée par le postulat	3
3	Réflexions de fond sur le recours à des experts et conseils	4
4	Bases de données	4
4.1	Statistique des paiements liés aux achats de la Confédération	5
4.2	Evaluation des marchés de gré à gré dépassant la valeur seuil de la catégorie d'achat des prestations de service	5
5	Evaluations et résultats	6
5.1	Evolution des paiements liés aux services acquis par les départements de 2009 à 2012 ainsi que par les autorités et les tribunaux	6
5.1.1	Evolution de la qualité des données chiffrées tirées de la statistique des paiements liés aux achats de la Confédération.....	8
5.2	Evolution des paiements mensuels liés à l'achat de services par les départements, autorités et tribunaux compris, pour l'année 2012	8
5.3	Transparence des marchés publics portant sur la catégorie d'achat 18 «Prestations de service»	9
6	Conditions nécessaires pour l'attribution de mandats à des experts ...	12
7	Mesures du Conseil fédéral en lien avec l'attribution de mandats à des experts	13
7.1	Formation, sensibilisation et prestations de support par les services d'achat centraux de l'OFCL et d'armasuisse	13
7.2	Controlling des achats et poursuite de l'amélioration de la transparence	14
7.3	Nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale (NMG)	14
8	Annexe	16
8.1	Paiements annuels pour les achats de prestations de service (catégorie 18) effectués par les unités administratives, par département et par autorité, pour les années 2009 à 2012, y c. explications sur les principales augmentations..	16
8.1.1	Autorités et tribunaux.....	16
8.1.2	Département fédéral des affaires étrangères	17
8.1.3	Département fédéral de l'intérieur	19
8.1.4	Département fédéral de justice et police	22
8.1.5	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports	25
8.1.6	Département fédéral des finances.....	26
8.1.7	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche	30
8.1.8	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication.....	34
8.2	Paiements mensuels pour les prestations de service (catégorie 18) par département et par autorité en 2012	36

1 Situation initiale

Madame Häberli-Koller, conseillère nationale, a demandé dans son postulat 09.4011 signé par 42 autres députés que la lumière soit faite, au travers d'un rapport du Conseil fédéral, sur les mandats d'étude ou de conseil confiés par l'ensemble des départements et des unités de l'administration fédérale à des experts privés. Elle souhaite en particulier que soient établis le nombre de mandats qui ont fait l'objet d'un appel d'offres public, la manière dont ont évolué au cours des dernières années les dépenses liées au recours à des experts externes et l'impact des mesures prises par le Conseil fédéral sur l'attribution de ces mandats.

Dans sa prise de position du 17 février 2010, le Conseil fédéral avait proposé l'adoption du postulat. Il se référait aux travaux concernant la mise en place des instruments nécessaires pour pouvoir recueillir les informations demandées, à savoir un controlling stratégique des marchés publics à l'échelon fédéral ainsi que le nouveau système de gestion des contrats de l'administration fédérale.

Dans son rapport sur les motions et postulats des conseils législatifs 2012, le Conseil fédéral a pu annoncer que, grâce aux efforts déployés depuis 2010 et au développement des instruments mentionnés ci-dessus, un rapport serait fourni en 2013 pour la période 2009 – 2012, rapport comportant notamment un suivi mensuel pour l'année 2012.

2 Examen de la question soulevée par le postulat

Les informations demandées dans le postulat peuvent être regroupées comme suit:

- Evolution du nombre de mandats d'étude et de conseil émanant de tous les départements et unités de l'administration fédérale ces dernières années;
- Données concernant l'évolution des mandats d'étude et de conseil par mois, pour une année donnée;
- Transparence en matière d'adjudication publique des mandats de prestations;
- Impact des mesures prises sur l'adjudication de mandats d'étude et de conseil.

Le présent rapport se fonde sur les sources de données et documents suivants, les commentaires correspondants se trouvant dans les chapitres mentionnés:

- Evaluation annuelle des statistiques 2009 – 2012 des paiements liés aux achats de la Confédération: cf. chapitre 5.1;
- Evaluation mensuelle de la statistique 2012 des paiements liés aux achats de la Confédération: cf. chapitre 5.2;
- Relevés des marchés de gré à gré passés en 2009, 2011 et 2012: cf. chapitre 5.3;
- Description qualitative des principales mesures prises en vue d'une gestion optimale des ressources utilisées pour l'achat de prestations externes: cf. chapitre 7.

3 Réflexions de fond sur le recours à des experts et conseils

Dans sa notice intitulée «Le recours à des experts»¹, l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) définit la notion du mandat d'expertise comme suit:

- Un mandat d'expertise est un marché de services au sens du droit des marchés publics.
- Tous les marchés de services ne constituent pas un mandat d'expertise. Dans le langage courant, un expert est une personne qui jouit de compétences particulières ou de connaissances supérieures à la moyenne dans un ou plusieurs domaines.
- Les services suivants sont des exemples caractéristiques de mandats d'expertise:
 - conseils;
 - études scientifiques, expertises, analyses, etc.;
 - mandats de conseil en matière de politique.

Le recours à un expert est le plus souvent justifié par les raisons suivantes:

- l'expertise nécessaire ne peut être obtenue, ou ne peut l'être dans une mesure suffisante, à l'interne ou l'indépendance de l'unité administrative doit être préservée.

Ainsi définis, les mandats d'expertise peuvent être considérés comme un sous-ensemble de l'ensemble des services acquis à l'extérieur par la Confédération. Ceux-ci comprennent dans leur globalité des prestations de conseil dont l'utilité n'est pas principalement fondée sur le savoir mais qui sont nécessaires en raison d'une surcharge momentanée des capacités internes. La distinction entre ces deux types de mandats étant parfois difficile à établir dans la pratique, le présent rapport fournit des informations sur l'ensemble des services acquis par la Confédération à l'extérieur.

4 Bases de données

Dans le cadre du projet intitulé «Gestion des contrats de l'administration fédérale», une base de données est mise sur pied par étapes afin d'établir un controlling exhaustif des achats. Cet instrument permettra d'obtenir une évaluation ciblée des contrats passés avec les entreprises prestataires (voir chapitre 7.2).

Les statistiques des paiements liés aux achats de la Confédération ainsi que les relevés manuels relatifs aux marchés de gré à gré dépassant la valeur seuil peuvent être utilisés pour analyser l'acquisition de services. Les relevés sont par ailleurs mis chaque année à la disposition de la Délégation des finances des Chambres fédérales (DéFin).

Bien qu'elle ne réponde pas de manière optimale aux questions posées dans le postulat, la plateforme Internet simap.ch représente une autre source potentielle de données concernant les appels d'offre émis par la Confédération. Les appels d'offre y sont publiés depuis 2009 et elle est depuis 2010 l'organe officiel de publication des marchés publics atteignant ou dépassant les valeurs seuils applicables. simap.ch est d'abord une plateforme présentant un aperçu des processus relatifs aux appels d'offre et à l'adjudication des marchés ainsi que des transactions entre les entités adjudicatrices publiques, les soumissionnaires et le public.

¹ Notice: « Le recours à des experts », rédigée le 30.01.2013;
<http://www.bbl.admin.ch/bkb/02617/02632/index.html?lang=fr>

Elle ne peut cependant pas toujours être utilisée pour analyser le volume des marchés passés car certaines publications ne recensent pas le montant global mais par exemple un tarif horaire. Dans ce cas, les services acquis ne peuvent faire l'objet d'une évaluation globale. Il en va de même lorsque l'offre mentionne une fourchette de prix.

4.1 Statistique des paiements liés aux achats de la Confédération

Les acquisitions effectuées par l'administration fédérale centrale sont enregistrées depuis janvier 2009. Elles sont évaluées sous la responsabilité de l'OFCL et mises au service du controlling des achats de l'administration fédérale. Cette évaluation, fondée sur les directives de l'OFCL concernant la statistique des paiements («Weisungen des BBL betreffend die Statistik Beschaffungszahlungen») du 1^{er} février 2008, fournit les indications suivantes:

QUI (quel office)

a acquis **QUOI** (catégorie de biens ou de services)

AUPRÈS DE QUI (fournisseur externe à l'administration)

pour **QUEL MONTANT** (en CHF, TVA incluse).

Les montants globaux des achats effectués durant l'année sous revue par les périmètres comptables déterminent le volume des paiements. Afin d'obtenir une évaluation générale et consolidée pour l'ensemble de l'administration fédérale, les travaux de construction, les services et les biens doivent être soumis à une classification uniformisée, de même que les fournisseurs. Les catégories dont relève l'acquisition sont pourvues à cet effet d'un code CPV (Common Procurement Vocabulary, classification de l'UE) et les fournisseurs se voient assigner un numéro DUNS (Dun & Bradstreet Universal Numbering System) composé de neuf chiffres et garantissant une identification unique de l'entreprise sur le plan international.

Un achat est attribué à l'année correspondant à la date du versement. Typiquement, le paiement est effectué après l'enregistrement de la facture et il faut en tenir compte en particulier en fin d'année. Lorsque la facture est enregistrée en 2011 mais que le versement est effectué en 2012, le paiement figurera dans la statistique de l'année 2012. C'est pourquoi les possibilités de comparaison directe avec le budget ou l'aperçu des crédits 2012 sont limitées. En effet, l'élément déterminant pour la régularisation dans le temps au sens de l'art. 29 de l'ordonnance sur les finances de la Confédération (OFC) est le principe de réalisation, à savoir que le moment où la marchandise est livrée ou la prestation fournie est déterminant, et non la date du paiement.

Cette statistique étant subdivisée en catégories d'achat, la catégorie 18 intitulée «Prestations de services» ainsi que ses sous-catégories (cf. chapitre 5.1) peuvent être évaluées et exploitées pour répondre au postulat.

4.2 Evaluation des marchés de gré à gré dépassant la valeur seuil de la catégorie d'achat des prestations de service

Le postulat demande que la lumière soit faite sur le nombre de mandats d'expertise et de conseil qui ont fait l'objet d'un appel d'offres. Dès 2015/2016, l'instauration généralisée d'un système de gestion des contrats permettra de livrer un rapport standardisé. Ce système permettra en effet d'analyser électroniquement l'adjudication des marchés publics.

A l'heure actuelle, une évaluation existante doit permettre à titre subsidiaire de fournir certaines conclusions sur les mandats publics confiés à des experts.

Depuis 2009, les marchés de gré à gré dépassant les valeurs seuils attribués par l'administration fédérale, répartis par département et unité administrative, sont enregistrés manuellement selon les catégories d'achat de la statistique des paiements et mis à la disposition de la DélFin. Ces chiffres permettent de déterminer le nombre des marchés de gré à gré dépassant les valeurs seuils de la catégorie des prestations de service (catégorie 18). Il s'ensuit que tous les autres marchés de cette catégorie dépassant les valeurs seuils ont été soumis à un appel d'offres.

Les données de toutes les années excepté 2010 peuvent être utilisées pour déterminer le nombre de marchés de gré à gré. La DélFin a en effet souhaité que la date de référence 2010 soit fixée à la fin du troisième trimestre: ces données ne peuvent donc pas être utilisées pour une comparaison annuelle.

5 Evaluations et résultats

5.1 Evolution des paiements liés aux services acquis par les départements de 2009 à 2012 ainsi que par les autorités et les tribunaux

La présentation de l'évolution du nombre de mandats confiés à des experts est fondée sur les statistiques 2009 - 2012 des paiements liés aux achats de la Confédération. La catégorie des prestations de service (catégorie d'achat 18) est subdivisée comme suit:

- 18.1: Prestations de conseil générales
- 18.2: Services informatiques
- 18.3: Prestations de conseil en gestion
- 18.4: Relations publiques et campagnes
- 18.5: Prestations de service linguistiques et traductions

L'évaluation des paiements liés aux achats de prestations de service correspondant à la catégorie 18 comprend les mandats d'expertise définis au chapitre 3.

Paielements liés aux achats de prestations de service 2009 - 2012

Chiffres en milliers de francs

Département		Année de paiement 2009	Année de paiement 2010	Année de paiement 2011	Année de paiement 2012
		* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF
Résultat global		470'232	490'489	645'849	742'307
1	Autorités et tribunaux	12'419	10'708	12'125	12'406
18.1	Prestations de conseil générales	855	535	755	447
18.2	Services informatiques	6'572	5'416	6'337	6'714
18.3	Prestations de conseil générales	681	558	1'436	460
18.4	Relations publiques et campagnes	3'903	3'710	3'166	4'414
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	408	489	430	372
2	Département des affaires étrangères	14'173	38'403	53'784	82'808
18.1	Prestations de conseil générales	5'892	28'105	10'351	32'682
18.2	Services informatiques	5'885	6'199	6'179	9'405
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	1'586	3'217	34'759	39'244
18.4	Relations publiques et campagnes			1'267	
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	809	881	1'228	1'477
3	Département de l'intérieur	41'994	40'891	77'302	79'484
18.1	Prestations de conseil générales	21'892	26'338	35'978	45'863
18.2	Services informatiques	8'465	7'220	10'929	13'666
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	6'433	5'375	22'672	11'066
18.4	Relations publiques et campagnes	4'367	869	6'095	5'053
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	838	1'088	1'629	3'836
4	Département de justice et police	41'957	41'777	59'480	75'191
18.1	Prestations de conseil générales	4'066	3'978	4'995	9'241
18.2	Services informatiques	35'310	34'914	35'955	42'599
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	1'463	1'778	17'390	22'124
18.4	Relations publiques et campagnes	299	282	550	305
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	819	824	590	922
5	Département de la défense, de la protection de la population et des sports	134'033	131'559	179'650	150'584
18.1	Prestations de conseil générales	16'659	38'243	49'412	38'782
18.2	Services informatiques	106'153	82'574	117'338	94'882
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	9'780	8'979	12'152	14'900
18.4	Relations publiques et campagnes	558	700	78	978
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	882	1'063	669	1'042
6	Département des finances	103'110	112'935	139'786	142'106
18.1	Prestations de conseil générales	3'672	3'422	3'814	10'046
18.2	Services informatiques	92'052	101'142	120'656	112'690
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	6'139	5'924	11'692	14'953
18.4	Relations publiques et campagnes	111	727	1'264	1'702
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	1'136	1'720	2'360	2'715
7	Département de l'économie, de la formation et de la recherche	36'463	33'442	40'876	85'113
18.1	Prestations de conseil générales	8'699	9'111	13'003	47'761
18.2	Services informatiques	18'162	18'379	16'570	20'879
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	8'133	4'643	8'638	14'697
18.4	Relations publiques et campagnes	303	298	1'247	375
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	1'165	1'011	1'419	1'401
8	Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication	86'084	80'775	82'847	114'615
18.1	Prestations de conseil générales	67'294	63'309	66'848	88'233
18.2	Services informatiques	9'905	11'731	8'592	12'664
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	4'087	1'054	2'466	3'356
18.4	Relations publiques et campagnes	3'216	2'898	3'262	8'070
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	1'582	1'783	1'679	2'292

Tableau 1: Paiements liés aux achats de prestations de service, par département et pour les autorités et les tribunaux, années 2009 à 2012²² Analyse des statistiques des paiements liés aux achats de la Confédération

L'analyse détaillée de l'évolution des paiements découlant de l'acquisition de services par unité administrative est présentée au point 8.1 du présent rapport. Les augmentations substantielles y sont également commentées.

5.1.1 Evolution de la qualité des données chiffrées tirées de la statistique des paiements liés aux achats de la Confédération

La statistique des paiements liés aux achats de la Confédération livre un bon aperçu de ces dépenses. Toutefois elle ne permet qu'une évaluation sommaire car les contrats et les conditions contractuelles ne peuvent y être analysés individuellement. Par ailleurs, d'autres restrictions propres au système engendrent parfois des imprécisions qui, comme le montre l'expérience, peuvent être globalement évaluées à quelques pourcents. Grâce aux expériences faites, la qualité des données peut être régulièrement améliorée.

Bien que des progrès constants aient pu être obtenus depuis l'instauration de cet instrument en 2009, les lacunes dans la saisie des données, en particulier celles concernant les années 2009 et 2010, limitent dans une certaine mesure les comparaisons annuelles directes pour cette période.

L'amélioration des données porte en particulier sur l'attribution du paiement à la bonne catégorie d'achat. Nous savons aujourd'hui qu'un trop grand nombre de versements ont été répertoriés dans la catégorie des éléments «Non classables dans une catégorie existante». Ce poste, qui représentait 11,4 % des paiements de l'ensemble de la Confédération (563 mio sur 4,92 mrd), est passé à 3,7 % (198 mio sur 5,36 mrd) en 2012, ce qui constitue une réduction notable. Les montants d'autres catégories, notamment celle des services, ont augmenté en conséquence. Cet effet ne peut cependant plus être chiffré de manière globale et rétroactive.

5.2 Evolution des paiements mensuels liés à l'achat de services par les départements, autorités et tribunaux compris, pour l'année 2012

Comme le prévoit le rapport du Conseil fédéral sur les motions et postulats des conseils législatifs 2012, le présent rapport présente les paiements mensuels liés à l'achat de services par les départements ainsi que les autorités et les tribunaux pour l'année 2012. Les données chiffrées correspondantes, tirées de la statistique des paiements liés aux achats de la Confédération, figurent dans l'annexe 8.2.

Le graphique ci-après illustre l'évolution mensuelle des paiements des départements ainsi que des autorités et des tribunaux (A & T) pour l'année 2012. Les écarts enregistrés en début et en fin d'année sont plus ou moins prononcés selon les départements. Ils sont dus en grande partie à la réalisation d'objectifs qui, en particulier dans le domaine des services (par ex. projets), doit intervenir à la fin de la période sous revue et à la logique interne du principe de l'annualité. Typiquement, le contrat de service ne donne pas lieu au paiement d'un acompte, contrairement à l'acquisition de biens. Le versement est effectué une fois le service fourni et validé. Conformément au principe de l'annualité des crédits, les contrats sont conclus de manière à ce que les paiements correspondent aux crédits à disposition. Or les mandats dont le paiement échoit à la fin de l'année sont en principe attribués bien plus tôt. Les montants élevés enregistrés en janvier sont souvent dus à des acomptes prévus par contrat et à des régularisations dans le temps concernant des prestations de l'année précédente.

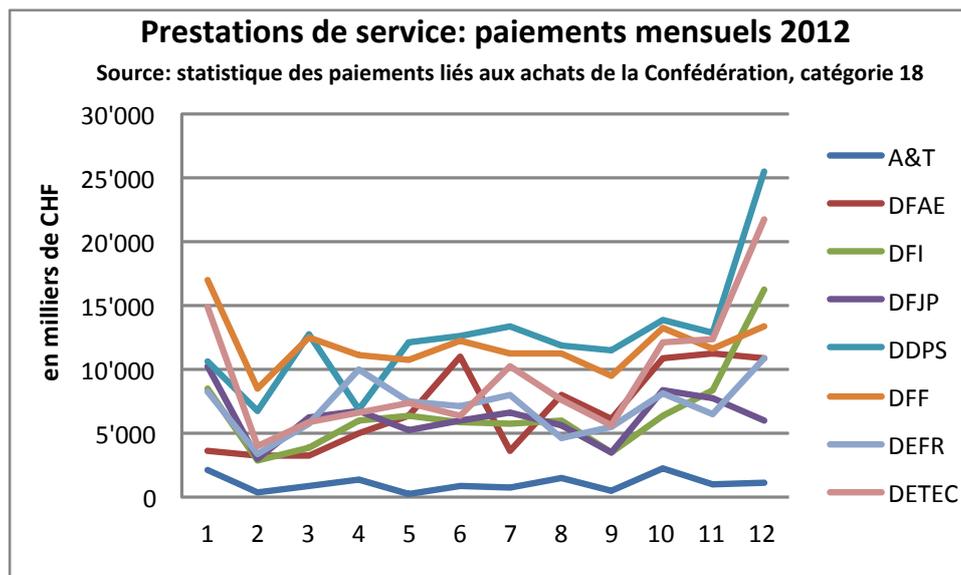


Tableau 2: Paiements mensuels liés à l'acquisition de services

5.3 Transparence des marchés publics portant sur la catégorie d'achat 18 «Prestations de service»

Le tableau ci-dessous présente les marchés de gré à gré de la catégorie d'achat 18 et des sous-catégories de chaque département ainsi que de la Chancellerie fédérale pour les années 2009, 2011 et 2012, selon le commentaire figurant au chapitre 4.2

La part des adjudications de gré à gré portant sur des services par rapport aux paiements globaux de cette catégorie a diminué continuellement entre 2009 et 2012, passant de 35 % à 27 % sur cette période.

Aperçu global des données de l'administration fédérale (AF)

Objet du contrat et montant du paiement, nombre d'adjudications

		2009 [en mio CHF]	2011 [en mio CHF]	2012 [en mio CHF]
AF	18.1 Prestations de conseil générales	77.36	99.26	77.79
AF	18.2 Services informatiques	80.97	93.13	114.70
AF	18.3 Prestations de conseil en gestion	2.23	1.78	7.99
AF	18.4 Relations publiques et campagnes	2.47	5.89	0.32
AF	18.5 Prestations de service linguistiques et traductions	0.27	0	0
AF	18 Prestations de service (non détaillées)	0	6.91	0.86
AF	Somme totale	163.3	206.97	201.66
AF	Nombre total d'adjudications de gré à gré	219 adjudications	254 adjudications	256 adjudications

Chancellerie fédérale (ChF)

Objet du contrat et montant du paiement, nombre d'adjudications

		2009 [en mio CHF]	2011 [en mio CHF]	2012 [en mio CHF]
ChF	18.1 Prestations de conseil générales	0	0	0.37
ChF	Somme totale	0	0	0.37
ChF	Nombre total d'adjudications de gré à gré	0 adjudications	0 adjudications	1 adjudication

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

Objet du contrat et montant du paiement, nombre d'adjudications

		2009 [en mio CHF]	2011 [en mio CHF]	2012 [en mio CHF]
DFAE	18 Prestations de service, 22 Non classable dans une catégorie existante	0.77	4.52	0.86
DFAE	18.1 Prestations de conseil générales	9.73	27.14	37.62
DFAE	18.2 Services informatiques	0	0	1.61
DFAE	18.3 Prestations de conseil en gestion	0	0	0.70
DFAE	18.1 et 18.3	0	0	7.30
DFAE	Somme totale	10.5	31.66	48.09
DFAE	Nombre total d'adjudications de gré à gré	16 adjudications	31 adjudications	64 adjudications

Département fédéral de l'intérieur (DFI)

Objet du contrat et montant du paiement, nombre d'adjudications

		2009 [en mio CHF]	2011 [en mio CHF]	2012 [en mio CHF]
DFI	18.1 Prestations de conseil générales	0	2.56	4.48
DFI	18.2 Services informatiques	15.62	0.36	10.84
DFI	18.3 Prestations de conseil en gestion	0	0	6.06
DFI	18.4 Relations publiques et campagnes	0	3.91	0
DFI	Somme totale	15.62	6.83	21.38
DFI	Nombre total d'adjudications de gré à gré	23 adjudications	5 adjudications	28 adjudications

Département fédéral de justice et police (DFJP)

Objet du contrat et montant du paiement, nombre d'adjudications

		2009 [en mio CHF]	2011 [en mio CHF]	2012 [en mio CHF]
DFJP	15 Matériel inform. + télécomm. et 18.2 Services informatiques	0.72	0.6	0.53
DFJP	18.2 Services informatiques	17.02	24.81	21.00
DFJP	Somme totale	17.74	25.41	21.53
DFJP	Nombre total d'adjudications de gré à gré	22 adjudications	38 adjudications	34 adjudications

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

Objet du contrat et montant du paiement, nombre d'adjudications

		2009 [en mio CHF]	2011 [en mio CHF]	2012 [en mio CHF]
DDPS	18.1 Prestations de conseil générales	6.07	4.01	2.77
DDPS	18.2 Services informatiques	37.92	4.85	18.55
DDPS	18.3 Prestations de conseil en gestion	1.27	1.78	0.32
DDPS	18.5 Prestations de service linguistiques et traductions	0.27	0	0
DDPS	Somme totale	45.53	10.64	21.64
DDPS	Nombre total d'adjudications de gré à gré	53 adjudications	21 adjudications	27 adjudications

Département fédéral des finances (DFF)

Objet du contrat et montant du paiement, nombre d'adjudications

		2009 [en mio CHF]	2011 [en mio CHF]	2012 [en mio CHF]
DFF	18.1 Prestations de conseil générales	9.82	0.25	0.59
DFF	18.2 Services informatiques	16.35	44.69	29.51
DFF	18.3 Prestations de conseil en gestion	0	0	0.43
DFF	18.4 Relations publiques et campagnes	0	0	0.32
DFF	Somme totale	26.17	44.94	30.85
DFF	Nombre total d'adjudications de gré à gré	26 adjudications	74 adjudications	24 adjudications

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)

Objet du contrat et montant du paiement, nombre d'adjudications

		2009 [en mio CHF]	2011 [en mio CHF]	2012 [en mio CHF]
DEFR	18.1 Prestations de conseil générales	0.34	47.07	2.13
DEFR	18.2 Services informatiques	3.33	9.28	9.57
DEFR	18.3 Prestations de conseil en gestion	0	0	0.48
DEFR	18.2 Services informatiques et 18.3 Prestations de conseil en gestion	0	0.38	0
DEFR	18.4 Relations publiques et campagnes	1.98	1.62	0
DEFR	Somme totale	5.65	58.35	12.18
DEFR	Nombre total d'adjudications de gré à gré	12 adjudications	40 adjudications	19 adjudications

Département fédérale de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)

Objet du contrat et montant du paiement, nombre d'adjudications

		2009 [en mio CHF]	2011 [en mio CHF]	2012 [en mio CHF]
DETEC	18.1 Prestations de conseil générales et 18.4 Relations publiques et campagnes	0	1.76	0
DETEC	18.1 Prestations de conseil générales	35.80	18.23	22.54
DETEC	18.2 Services informatiques	6.34	9.14	23.09
DETEC	18.3 Prestations de conseil en gestion	0.96	0	0
DETEC	18.4 Relations publiques et campagnes	0.48	0.36	0
DETEC	Somme totale	43.58	29.49	45.63
DETEC	Nombre total d'adjudications de gré à gré	67 adjudications	45 adjudications	59 adjudications

6 Conditions nécessaires pour l'attribution de mandats à des experts

L'adjudication de services par la Confédération doit remplir les conditions suivantes:

- le financement des services doit entrer dans le cadre des budgets accordés;
- l'acquisition doit être ciblée et économique;
- les conditions légales³ ainsi que les règles de compétences internes en matière de marchés publics doivent être respectées.

Les deux premières conditions relèvent de la gestion administrative opérationnelle. Il apparaît que les contrats conclus et les sommes versées ne permettent pas de juger de l'opportunité de mandats concrets: chaque marché devrait être examiné à la lumière du contexte de son adjudication. Le montant global des services achetés par l'administration fédérale ne représente qu'un indice quant au volume des ressources externes acquises pour compléter les prestations internes.

La conjugaison optimale des prestations internes et externes doit être définie par rapport aux objectifs fixés et aux moyens disponibles. Partant d'objectifs inchangés en matière de résultat et d'efficacité, une réduction des ressources en personnel va induire une augmentation des services acquis à l'extérieur dans la mesure où il n'est pas possible de la compenser par un gain de productivité.

La nécessité d'un apport externe de services doit donc être jugée à l'aulne des effets ou des prestations obtenus. La gestion axée sur les ressources, aujourd'hui en vigueur dans l'administration à l'exception des offices gérés par mandat de prestations et enveloppe budgétaire, ne fournit pas les informations souhaitées. Le nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale (NMG) instaurera la gestion axée sur les prestations dans l'ensemble de la Confédération (cf. chapitre 7.3).

³ Loi fédérale sur les marchés publics (LMP; RS 172.056.1); ordonnance sur les marchés publics (OMP; RS 172.056.11); ordonnance sur l'organisation des marchés publics de l'administration fédérale (Org-OMP; RS 172.056.15)

7 Mesures du Conseil fédéral en lien avec l'attribution de mandats à des experts

Ces dernières années, le Conseil fédéral et l'administration fédérale ont lancé et mis en œuvre une série de mesures destinées à renforcer la rentabilité et l'efficacité de l'utilisation des ressources pour l'achat de prestations externes et, partant, de mandats d'experts et de prestations de conseil. Les mesures envisagées les plus significatives relèvent avant tout des domaines suivants:

- formation, sensibilisation et prestations de support par les services d'achat centraux de l'OFCL;
- mise en place d'un controlling des achats et poursuite des efforts de transparence pour les achats déjà effectués (en particulier gestion des contrats);
- nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale (NMG).

7.1 Formation, sensibilisation et prestations de support par les services d'achat centraux de l'OFCL et d'armasuisse

L'ensemble des départements et la ChF ont consenti d'importants efforts ces dernières années afin de garantir la légalité et la conformité des marchés publics aux dispositions légales en vigueur. Parmi les multiples mesures adoptées, citons notamment les prestations de conseil et de support fournies par les services d'achat centraux, la mise sur pied d'offres de formation, l'engagement de mesures d'informations et de sensibilisation et l'introduction de directives explicatives.

Offres de formation et portails de connaissances

Le Centre de compétence des marchés publics (CCMP) de l'OFCL propose, entre autres, une vaste gamme de cours modulaires de formation et de perfectionnement. Outre la formation de base constituée de quatre modules de deux jours, les personnes intéressées peuvent suivre des cours de perfectionnement et d'approfondissement des connaissances (par ex. consacrés aux achats complexes de services), et partager leurs expériences en lien avec des thèmes actuels des marchés publics. Ces cours et offres s'adressent à tous les collaborateurs de l'administration fédérale qui s'occupent de marchés publics. Le CCMP a formé 1378 collaborateurs en 2012. Par rapport à 2007, ce chiffre a augmenté de 150 % (551 collaborateurs).

Avec www.gimap.ch, www.admin.perimap.ch et le site de la Conférence des achats de la Confédération (CA), l'administration propose par ailleurs des plateformes contenant des moyens d'aide, tels que des fiches techniques (par ex. «Recours à des experts»), des contrats-types et des formulaires. Ces moyens et documents sont destinés aux services d'achat centraux, qui peuvent les utiliser pour diffuser les connaissances dans le domaine des marchés publics de la Confédération.

Prestations de support du CCMP

Le CCMP conseille et aide les services d'achat centraux et décentralisés à préparer et à réaliser les procédures d'adjudication. Le service juridique du CCMP conseille les services d'achat en matière de droit des marchés publics et de droit des contrats. Le service des appels d'offres publics aide les entités adjudicatrices en vérifiant sur le plan formel les documents d'appel d'offres et leur publication sur simap.ch. Depuis 2007, le nombre de deman-

des et d'appels d'offres dans lequel le CCMP est intervenu a presque doublé, évolution due pour l'essentiel à la progression des achats de prestations de service.

7.2 Controlling des achats et poursuite de l'amélioration de la transparence

Le 19 décembre 2012, le Conseil fédéral a adopté le concept réglant la surveillance et le pilotage des achats au niveau supradépartemental.

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013 avec la révision de l'Org-OMP, le controlling des achats se compose de trois instruments:

- la statistique des paiements effectués pour des acquisitions, déjà en vigueur;
- un outil informatisé de gestion des contrats de l'administration fédérale (en cours de développement), qui permettra d'effectuer des analyses ciblées des contrats passés avec des sociétés externes. Cet outil sera disponible dans l'ensemble de l'administration fédérale à partir de 2016;
- un monitoring de la durabilité des achats, qui démarrera en 2013 sous la forme d'un pilote et permettra d'établir des rapports sur le respect de critères économiques, écologiques et sociaux dans les procédures d'adjudication.

Avec ce controlling, le Conseil fédéral vise avant tout à garantir la légalité de tous les marchés publics:

- respect des prescriptions légales;
- respect des dispositions relatives à l'obligation de procéder à des appels d'offres;
- respect des dispositions relatives aux adjudications de gré à gré;
- transparence en matière de passation des marchés publics.

Un premier rapport a été soumis au Conseil fédéral pour l'année 2012. Il se base sur l'état actuel de développement des outils de controlling et sera progressivement étoffé ces prochaines années, au fur et à mesure du développement des instruments précités.

Ce controlling constitue la pierre angulaire de l'amélioration du pilotage des marchés publics à tous les niveaux de la Confédération.

7.3 Nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale (NMG)

Aujourd'hui, l'administration fédérale pratique la gestion budgétaire selon les aspects du financement et des résultats pour les unités administratives gérées essentiellement par l'input (gestion axée sur les ressources). Pour les offices GMEB (gestion par mandat de prestations et enveloppe budgétaire), elle applique de plus en plus la gestion de l'output, qu'elle complète avec les aspects des prestations et des résultats. En adoptant une gestion administrative toujours plus axée sur les résultats, elle devrait améliorer à tous les niveaux le travail régi par des objectifs en matière de prestations et de résultats. En ce sens, le Conseil fédéral a chargé le DFF, par sa décision de principe du 4 mai 2011, d'élaborer le NMG dans le but d'améliorer la gestion des tâches et des finances. Ce projet doit en particulier renforcer la transparence des prestations dans le budget et dans le plan financier. Le NMG poursuit les objectifs généraux suivants:

- améliorer la gestion budgétaire en établissant des liens systématiques entre les tâches et les finances ainsi qu'entre les ressources et les prestations à tous les niveaux (Parlement, Conseil fédéral et administration) au moyen d'un plan intégré des tâches et des finances (PITF);
- continuer à développer la gestion et la culture administratives axées sur les résultats en accroissant la transparence des coûts et des prestations à l'interne, c'est-à-dire en orientant plus résolument vers les objectifs l'action des unités administratives et en favorisant leur responsabilité en matière de résultats par le biais des contrats de prestations et de la comptabilité analytique;
- optimiser la rentabilité et l'efficacité au sein de l'administration fédérale en attribuant des enveloppes budgétaires et en élargissant les marges de manœuvre opérationnelles.

Le NMG a pour but de développer le pilotage de l'administration fédérale de manière ciblée, à l'aide de moyens simples et pragmatiques. Clé de voûte du système, l'orientation plus marquée de l'action vers les prestations et les résultats doit permettre d'utiliser et de gérer plus précisément les ressources existantes limitées et, partant, le recours à des prestataires externes.

8 Annexe

8.1 Paiements annuels pour les achats de prestations de service (catégorie 18) effectués par les unités administratives, par département et par autorité, pour les années 2009 à 2012, y c. explications sur les principales augmentations⁴

8.1.1 Autorités et tribunaux

Chiffres en milliers de francs

Département		Année de paiement 2009	Année de paiement 2010	Année de paiement 2011	Année de paiement 2012
		* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF
▼ 1	Autorités et tribunaux	12'419	10'708	12'125	12'406
▼ 1000	Ass. féd.	6'591	5'018	6'478	5'886
18.1	Prestations de conseil générales	270	221	268	63
18.2	Services informatiques	5'545	4'122	4'703	5'281
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	489	372	1'228	328
18.4	Relations publiques et campagnes	194	132	203	181
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	94	172	77	33
▼ 1001	CF			141	159
18.1	Prestations de conseil générales			141	141
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)				8
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions				10
▼ 1002	ChF	5'828	5'690	5'506	6'361
18.1	Prestations de conseil générales	585	315	346	243
18.2	Services informatiques	1'027	1'294	1'634	1'432
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	192	186	209	124
18.4	Relations publiques et campagnes	3'709	3'578	2'964	4'233
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	314	317	354	328

Tableau 3: Paiements liés aux achats de prestations de service des autorités et des tribunaux pour les années 2009 à 2012

Les dépenses de la ChF affichent une croissance comparativement inférieure à la moyenne, raison pour laquelle il n'est pas effectué d'analyse approfondie. L'absence de données concernant les achats de prestations de service du Conseil fédéral (CF) avant 2011 s'explique par l'affectation différenciée, expliquée au chiffre 5.1.1, des paiements aux catégories correctes d'achat.

⁴ Source: statistique des paiements liés aux achats de la Confédération

8.1.2 Département fédéral des affaires étrangères

Chiffres en milliers de francs

Département		Année de paiement 2009	Année de paiement 2010	Année de paiement 2011	Année de paiement 2012
		* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF
2	Département des affaires étrangères	14'173	38'403	53'784	82'808
1005	DFAE	11'028	32'647	17'837	15'633
18.1	Prestations de conseil générales	5'868	27'689	10'166	11'452
18.2	Services informatiques	2'970	1'707	174	0
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	1'579	2'426	5'129	3'202
18.4	Relations publiques et campagnes			1'267	
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	610	825	1'101	979
1006	DDC	268	1'194	29'897	57'812
18.1	Prestations de conseil générales		337	185	21'197
18.2	Services informatiques	62	9		285
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	7	791	29'586	35'944
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	198	57	126	386
1097	Informatique DFAE	2'854	4'483	6'005	9'363
18.1	Prestations de conseil générales				34
18.2	Services informatiques	2'853	4'483	6'005	9'120
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)				98
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	1		0	112
1112	CVC	24	79	45	
18.1	Prestations de conseil générales	24	79	0	
18.2	Services informatiques		1	0	
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)			44	
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions			0	

Figure 4: Paiements liés aux achats de prestations de service du DFAE pour les années 2009 à 2012

Explications concernant les principales augmentations au sein du DFAE

Justification DFAE

En 2010, la Suisse a accueilli à Montreux, du 22 au 24 octobre 2010, le XIII^e Sommet de la Francophonie, qui a réuni les 70 délégations des pays membres et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en présence de 38 chefs d'Etat et de gouvernement, des représentants de 82 organisations internationales et de 683 journalistes. Pour l'organisation de cet événement, un mandat de plus de 15 millions de francs a été attribué par le DFAE à Publicis Live, ce qui explique le pic d'augmentation de ses achats de prestations de service (catégorie 18.1) en 2010.

Justification DDC

En 2011 et 2012, la DDC a reçu des fonds additionnels⁵ pour permettre à la part de l'aide publique du développement de la Suisse d'atteindre 0,5 % du revenu national brut d'ici 2015 (cf. le message concernant l'augmentation des moyens pour le financement de l'aide publique au développement du 17 septembre 2010). Ces fonds ont été utilisés pour financer des phases subséquentes de projets de développement. Ainsi, des mandats supplémentaires ont été accordés en particulier à différentes ONG suisses ([REDACTED]) pour la réalisation de ces phases, ce qui a entraîné une augmentation des achats de prestations de service pour les deux années.

En 2012, la DDC a également centralisé ses services d'audit pour les bureaux de coopération afin de permettre une uniformité des procédures en la matière et des rapports d'audit. Par appel d'offre, elle a adjudgé le marché à [REDACTED]. Les dépenses pour ces prestations de service étaient comptabilisées jusque-là dans la comptabilité des bureaux de coopération et n'apparaissaient donc pas dans la statistique des achats.

A cela s'ajoute qu'en 2011, l'OFCL a constaté lors de son évaluation des statistiques de paiements du DFAE que certains paiements avaient été enregistrés à tort sous la catégorie 22 «Non classable dans une catégorie existante» alors qu'ils auraient dû l'être sous la catégorie 18 «Prestations de service». En 2012, ce point a été corrigé, ce qui a entraîné une lé-

⁵ Les fonds additionnels s'élevaient en 2011 à 120 millions de francs.

gère hausse pour cette année des montants de la catégorie 18.

Justification Informatique DFAE

La progression des dépenses pour les prestations de service informatiques se justifie comme suit:

- en 2010 et en 2011, l'ancienne structure des bénéficiaires de prestations informatiques a été progressivement intégrée à l'Informatique DFAE et les services informatiques ont été transférés du périmètre comptable 1005 au périmètre comptable 1097;
- en 2012, des projets volumineux ont été réalisés sur la base de décisions du Conseil fédéral (par ex. optimisation du réseau de représentations, amélioration de la sécurité informatique).

8.1.3 Département fédéral de l'intérieur

Chiffres en milliers de francs

Département		Année de paiement 2009	Année de paiement 2010	Année de paiement 2011	Année de paiement 2012
		* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF
3	Département de l'intérieur	41'994	40'891	77'302	79'484
1007	SG-DFI	639	574	1'074	1'198
18.1	Prestations de conseil générales				37
18.2	Services informatiques	114	192	535	435
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	526	383	539	726
1008	BFEG	393	593	667	954
18.1	Prestations de conseil générales	242	489	516	512
18.2	Services informatiques	3	3	14	7
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)			5	254
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	147	101	132	180
1009	AFS	1'461	1'401	2'447	2'651
18.1	Prestations de conseil générales	30	100		
18.2	Services informatiques	1'215	917	1'666	1'203
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	118	81	80	235
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	99	303	701	1'213
1010	OFC	231	477	2'754	2'323
18.1	Prestations de conseil générales (conseils orientés vers la politique, expertises, avis de droits et recherche)	56	254	1'295	1'399
18.2	Services informatiques	0	2	122	652
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	91	71	1'193	124
18.4	Relations publiques et campagnes	6	59	22	0
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	77	91	123	148
1012	MétéoSuisse	1'850	2'397	2'796	5'174
18.1	Prestations de conseil générales	141	358	42	1'443
18.2	Services informatiques	1'379	1'656	1'813	2'164
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	288	362	887	1'526
18.4	Relations publiques et campagnes	22	5	19	
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	20	16	35	42
1014	OFSP	26'116	27'323	29'511	28'679
18.1	Prestations de conseil générales	17'882	22'628	11'358	19'393
18.2	Services informatiques	950	1'640	1'763	2'094
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	2'952	2'247	10'297	1'001
18.4	Relations publiques et campagnes	4'311	805	6'045	5'053
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	21	3	48	1'138
1015	OFS	8'585	6'052	34'497	29'268
18.1	Prestations de conseil générales	2'453	1'468	21'579	19'539
18.2	Services informatiques	4'525	2'365	4'272	5'960
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	1'309	1'758	8'233	3'439
18.4	Relations publiques et campagnes	10			
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	288	461	413	330
1016	OFAS	902	164	848	4'571
18.1	Prestations de conseil générales	224	49	283	1'110
18.2	Services informatiques			13	203
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	653	114	516	2'838
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	25	0	37	420
1021	***SER	699	518	861	2'744
18.1	Prestations de conseil générales	33	65	34	1'812
18.2	Services informatiques	40	16	379	337
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	466	324	307	457
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	160	114	140	138
1107	BN	1'118	1'391	1'848	1'922
18.1	Prestations de conseil générales	830	928	870	618
18.2	Services informatiques	239	429	352	611
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	29	34	616	466
18.4	Relations publiques et campagnes	19		10	
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	1			226

Tableau 5: Paiements liés aux achats de prestations de service du DFI pour les années 2009 à 2012

Explications concernant les principales augmentations au sein du DFI

Justification SG

Ce sont principalement les projets GEVER, Cyberadministration et Gestion des contrats qui ont engendré des besoins supplémentaires. De plus, le SG a dû faire davantage appel à des commissaires pour les fondations en 2012. En 2011, les besoins supplémentaires résultaient surtout de la migration sur Windows 7.

Justification BFEG

Evolution 2009–2010

En 2009, le BFEG a confié un nombre plus élevé que d'habitude de mandats d'une durée supérieure à une année, qui n'ont été rémunérés que l'année suivante pour la plupart. C'est pourquoi en 2009, les dépenses pour les services de conseils généraux (projets, études, publications, etc.) ont été inférieures aux années suivantes, au cours desquelles ces dépenses ont atteint des niveaux similaires.

Evolution 2010–2011

En 2010, le BFEG a entamé ses travaux préparatoires en vue de l'introduction de GEVER/ [REDACTED] (prestations de service informatiques).

Evolution 2011–2012

L'augmentation des dépenses résulte des travaux préparatoires, de la mise en production de GEVER/ [REDACTED] en mars 2012, et des mandats correspondants.

Justification OFS

La hausse enregistrée en 2011 par rapport à 2010 est due à la meilleure attribution aux codes CPV.

Justification OFC

2009–2010

La croissance de 2010 par rapport à 2009 résulte en particulier des paiements d'honoraires d'avocat pour un procès lié à l'art spolié aux Etats-Unis et des paiements pour la surveillance et la garde des musées de la Confédération.

2010–2011

L'augmentation des paiements est liée en majorité à une meilleure affectation à la catégorie d'achats 18. L'année précédente, une grande partie d'entre eux était encore attribuée à la catégorie 22 («Non classable dans une catégorie existante»). Cette hausse est par ailleurs imputable aux mêmes motifs que pour la période précédente, ainsi qu'à la planification du déménagement de la Cinémathèque et à l'entretien et au suivi de la Collection d'art de la Confédération.

Justification AFS

La hausse des dépenses entre 2010 et 2011 s'explique avant tout par le transfert en 2011 des charges liées à la désacidification du papier aux crédits «Autres charges d'exploitation» et «Immobilisation corporelles et incorporelles, stocks». Ces charges étaient jusque-là inscrites à un propre crédit (d'engagement).

Justification SEFRI

L'augmentation des paiements en 2012 par rapport à 2011 tient au fait qu'à la fin des périodes concernées, diverses évaluations ont été confiées à des prestataires externes en vue de l'élaboration des messages relatifs au financement du domaine FRI 2008-2011/2012.

Justification MétéoSuisse

Les causes suivantes ont provoqué une hausse des paiements liés aux achats de prestations de service en comparaison annuelle: migration des nouveaux systèmes de serveurs, projet ANTEVORTE (2009-2010), migration sur Windows 7, projet ANTEVORTE, gestion de la continuité des affaires (Business Continuity Management), développement des stratégies sectorielles (2010-2011), projet de déménagement, centre météorologique, projet GEVER, projet Optimisation SAP, stratégie sectorielle IT, projet ANTEVORTE, gestion de la continuité

des affaires, développement des stratégies sectorielles (2011-2012).

Justification OFAS

L'augmentation enregistrée entre 2011 et 2012 est imputable à l'introduction du nouveau crédit «Mesures de protection de la jeunesse» et du domaine de crédit pour la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP), administrativement rattachée à l'OFAS. Cette introduction a engendré des coûts de prestations de service sensiblement plus élevés.

8.1.4 Département fédéral de justice et police

Chiffres en milliers de francs

Département		Année de paiement 2009	Année de paiement 2010	Année de paiement 2011	Année de paiement 2012
		* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF
4	Département de justice et police	41'957	41'777	59'480	75'191
1022	CSI-DFJP	20'132	21'768	20'932	25'831
18.2	Services informatiques	20'080	21'700	20'905	25'496
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	52	68	27	335
1025	CFMJ	93	100	91	133
18.1	Prestations de conseil générales	74	77	20	71
18.2	Services informatiques	18	19	1	5
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)			68	52
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	0	4	3	5
1029	SG-DFJP	3'566	3'558	4'249	5'124
18.1	Prestations de conseil générales			6	53
18.2	Services informatiques	3'082	3'041	3'741	4'324
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	456	485	497	735
18.4	Relations publiques et campagnes	2	2	3	9
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	26	31	2	2
1030	OFJ	908	933	1'007	892
18.1	Prestations de conseil générales	332	746	706	461
18.2	Services informatiques	440	19	185	18
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)				95
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	136	168	116	317
1031	fedpol	3'762	4'170	6'938	7'439
18.1	Prestations de conseil générales	604	756	1'934	4'149
18.2	Services informatiques	3'122	3'359	3'524	2'609
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)			1'144	619
18.4	Relations publiques et campagnes			287	
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	37	55	48	62
1033	MPC	908	646		
18.1	Prestations de conseil générales	277	57		
18.2	Services informatiques	207	368		
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	423	221		
1037	ISDC	31	15	19	194
18.1	Prestations de conseil générales (conseils orientés vers la politique, expertises, avis de droits et recherche)				119
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	31	15	19	73
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions				2
1038	METAS	330	357	815	1'029
18.1	Prestations de conseil générales	3	3	19	72
18.2	Services informatiques	165	181	500	514
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	25	25	203	306
18.4	Relations publiques et campagnes	105	121	62	88
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	32	28	30	50
1106	ODM	12'228	10'230	25'429	34'549
18.1	Prestations de conseil générales	2'776	2'340	2'309	4'317
18.2	Services informatiques	8'197	6'227	7'099	9'632
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	898	1'186	15'432	19'909
18.4	Relations publiques et campagnes	191	159	198	207
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	164	318	391	484

Tableau 6: Paiements liés aux achats de prestations de service du DFJP pour les années 2009 à 2012

Explications concernant les principales augmentations au sein du DFJP

Entre 2011 et 2012, le DFJP enregistre une progression des dépenses de 15,7 millions de francs. Les principales variations proviennent de l'ODM (9,1 mio), du CSI-DFJP (4,9 mio) et du SG DFJP (0,9 mio). L'augmentation entre 2010 et 2011 résulte avant tout des charges supplémentaires considérables supportées dans le domaine des demandeurs d'asile en 2011 et 2012.

Justification ODM

La croissance des paiements d'achats de services de près de 2,0 millions de francs entre 2011 et 2012 affichée dans la catégorie 18.1 de la statistique ne résulte que marginalement d'un surcroît réel de dépenses. Le nombre important de demandes d'asile en 2012 a entraîné des charges supplémentaires à hauteur de 287 000 francs pour la réalisation par une société externe d'analyses dactyloscopiques des demandeurs d'asile. Une augmentation de 621 000 francs découle de la prise en charge du suivi médical des renvois forcés par une

société externe. Les années précédentes, cette tâche était assurée en majorité par des médecins salariés des hôpitaux publics, qui n'étaient donc pas intégrés à la statistique des paiements d'achats. Le reste de la croissance, à hauteur d'environ un million de francs, est dû à différents mandats qui ne figuraient pas dans la catégorie 18.1 les années précédentes.

La hausse entre 2011 et 2012 d'environ 2,5 millions de francs dans la catégorie 18.2 est due, d'une part, à la progression des frais d'adaptations pour l'interconnexion croissante et continue du système d'information central sur la migration (SYMIC), et d'autre part, à l'introduction du nouveau système d'exploitation Windows 7.

L'augmentation des dépenses dans la catégorie 18.3 entre 2010 et 2012 résulte avant tout des charges supplémentaires considérables supportées dans le domaine des demandeurs d'asile en 2011 et en 2012: l'ODM a dû faire face à des charges additionnelles pour l'encadrement des demandeurs d'asile par une société externe en raison du nombre élevé de demandes d'asile et de la hausse échelonnée des capacités d'hébergement de la Confédération. Ces années-là, l'ODM a en outre davantage recouru aux services de bureaux de placement de personnel afin de mettre en œuvre le plus rapidement possible l'augmentation approuvée de personnel pour traiter les demandes d'asile supplémentaires.

La progression des paiements pour l'achat de prestations de service dans la catégorie 18.5 est due au recours accru en 2010, 2011 et 2012 à des traducteurs externes afin de maîtriser la forte augmentation de la charge de travail (révision de la loi sur les étrangers et de la loi sur l'asile, modification d'ordonnances et de directives, développement de Schengen/Dublin, divers rapports, documentation liée à la réorganisation de l'ODM, manuels informatiques et documents de formation, différentes études externes).

Justification CSI-DFJP

Entre 2011 et 2012, le CSI-DFJP a vu ses dépenses dans le domaine des prestations informatiques croître de 4,9 millions de francs. Ce mouvement résulte des facteurs ci-après:

+ 2,2 millions de francs / *rémunération des fournisseurs*: le nombre de mesures à exécuter, ordonnées par les autorités pénales, a progressé en 2012. Il en résulte une croissance de 2,2 millions de francs au total des indemnités versées à différents fournisseurs de prestations de télécommunication par rapport à l'année précédente. Le Service SCPT du CSI-DFJP n'a aucune influence sur ces dépenses dans la mesure où elles dépendent intégralement des activités des autorités de poursuite pénale. Les rémunérations des fournisseurs ne consistent pas en de réels mandats d'experts selon la catégorie 18, mais plutôt en des rétributions versées pour des prestations de télécommunication, qui devraient être comptabilisées dans la catégorie 15.3.

+ 1,0 million de francs / *recours à des prestations externes pour des projets*: comparées à l'année précédente, les dépenses liées au recours à des prestations externes pour le groupe de produits 2 «Projets et prestations de service» ont crû de 0,7 million de francs. Il a en effet fallu faire appel à des prestataires externes supplémentaires afin d'exécuter les prestations supplémentaires et complémentaires en faveur de clients. Les ressources internes ne permettaient pas de les mener à bien intégralement.

+ 1,7 million de francs / *assistance à l'exploitation*: des services externes supplémentaires d'assistance à l'exploitation à hauteur d'environ 1,7 million de francs par rapport à l'année précédente ont été nécessaires pour exploiter les applications critiques pour la sécurité. Citons en particulier les améliorations de l'exploitation d'applications (nouvelles tâches) ainsi que les prestations de support dans les domaines des plateformes système et des intergiciels de portail. Des ressources internes ont ainsi été libérées et le savoir-faire interne affecté à la réalisation de projets opérationnels.

Justification SG DFJP

L'augmentation des dépenses par rapport à 2011 s'explique d'une part par l'introduction et la mise en œuvre des projets (fédéraux) ci-après, avec le concours de prestataires externes: e-billing in (workflow fournisseurs), e-billing out, dossier personnel électronique, gestion du

temps de la Confédération, gestion de la continuité des affaires BCM, GEVER DFJP.

Dans le domaine informatique d'autre part, la hausse résulte du recours à des prestations de service externes en vue de la suppression de la plateforme HP NonStop.

8.1.5 Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

Chiffres en milliers de francs

Département		Année de paiement 2009	Année de paiement 2010	Année de paiement 2011	Année de paiement 2012
		* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF
▼ 5	Département de la défense, de la protection de la population et des sports	134'033	131'559	179'650	150'584
▼ 0570	swisstopo	1'875	3'645	3'233	7'432
18.1	Prestations de conseil générales	866	1'961	1'406	4'632
18.2	Services informatiques	885	1'400	1'510	2'579
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	124	284	317	220
▼ 0800	armasuisse Acquisitions	4'855	6'779	4'546	6'249
18.1	Prestations de conseil générales (conseils orientés vers la politique, expertises, avis de droits et recherche)	34	31	278	851
18.2	Services informatiques	2'309	3'367	1'826	2'879
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	2'513	3'381	2'442	2'519
▼ 0801	armasuisse Groupement de l'armement	41'740	46'581	67'393	65'743
18.1	Prestations de conseil générales	9'843	8'995	38'553	8'429
18.2	Services informatiques	31'321	36'385	27'091	52'958
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	576	1'201	1'749	4'329
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions				27
▼ 0810	armasuisse Immobilier	3'413	861	3'166	7'974
18.1	Prestations de conseil générales		132	793	3'759
18.2	Services informatiques	681	563	10	602
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	2'524	121	2'284	3'598
18.4	Relations publiques et campagnes	208	46	78	15
▼ 0820	armasuisse Sci+T	328	605	998	1'483
18.1	Prestations de conseil générales				50
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	328	605	998	1'434
▼ 1019	OFSP0	1'645	2'008	2'518	4'074
18.1	Prestations de conseil générales	1'084	1'703	1'448	1'501
18.2	Services informatiques	316	210	980	1'034
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)				306
18.4	Relations publiques et campagnes		6	0	963
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	246	89	89	270
▼ 1035	OFPP	5'351	13'143	108	13'453
18.1	Prestations de conseil générales	4'394	11'574	107	12'517
18.2	Services informatiques	262	665		117
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	228	120		673
18.4	Relations publiques et campagnes	350	648		1
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	118	136	1	145
▼ 1041	SG-DDPS	5'118	4'982	11'012	2'913
18.1	Prestations de conseil générales	414	452	209	299
18.2	Services informatiques	1'684	593	6'036	807
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	2'639	3'382	4'505	1'427
18.4	Relations publiques et campagnes	0			
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	382	555	262	380
▼ 1045	D	69'706	52'955	86'676	41'264
18.1	Prestations de conseil générales (conseils orientés vers la politique, expertises, avis de droits et recherche)	24	13'394	6'618	6'744
18.2	Services informatiques	68'696	39'392	79'885	33'907
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	973	169	173	613
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	13			

Tableau 7: Paiements liés aux achats de prestations de service du DDPS pour les années 2009 à 2012

Les dépenses du DDPS pour l'achat de prestations de service en 2012 ont sensiblement reculé par rapport à 2011. Cette baisse résulte avant tout de la centralisation des achats de prestations dont le montant dépasse la valeur seuil au sein d'armasuisse, et de l'application de la directive correspondante du département. Compte tenu de la progression générale des dépenses du budget de la Confédération et des explications du chapitre 5.1 concernant la qualité des données et la hausse correspondante des dépenses suite à la meilleure classification des achats (réduction du nombre de paiements «Non classable dans une catégorie existante»), il a été renoncé à procéder à une analyse plus poussée de l'évolution des dépenses du DDPS.

8.1.6 Département fédéral des finances

Département		Année de paiement 2009	Année de paiement 2010	Année de paiement 2011	Année de paiement 2012
		* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF
▼▼6	Département des finances	103'110	112'935	139'786	142'106
▼ 1048	SG-DFF	5'512	5'382	6'256	4'352
18.1	Prestations de conseil générales	1'214	1'462	1'415	1'952
18.2	Services informatiques	4'010	3'678	4'611	1'441
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)		2	22	56
18.4	Relations publiques et campagnes	10			
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	277	240	208	904
▼ 1049	AFF	2'671	2'132	3'359	2'913
18.1	Prestations de conseil générales	1'634	1'327	553	774
18.2	Services informatiques	824	564	2'369	1'962
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)			285	162
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	213	241	152	15
▼ 1050	CdC	3'435	3'545	4'787	14'703
18.1	Prestations de conseil générales			29	980
18.2	Services informatiques	2'813	2'482	3'155	7'911
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	88	1	14	4'268
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	534	1'062	1'589	1'544
▼ 1051	swissmint	791	789	708	1'230
18.1	Prestations de conseil générales			43	
18.2	Services informatiques	2			
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	688	62	18	353
18.4	Relations publiques et campagnes	101	727	646	876
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions			1	
▼ 1052	AFC	7'178	8'715	9'324	4'569
18.1	Prestations de conseil générales				927
18.2	Services informatiques	6'940	8'484	9'183	3'333
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	238	232	141	137
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions				172
▼ 1053	AFD	2'944	6'014	9'160	10'460
18.1	Prestations de conseil générales	12		311	3'509
18.2	Services informatiques	1'659	3'451	4'453	4'397
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	1'229	2'482	3'746	1'774
18.4	Relations publiques et campagnes			619	762
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	44	82	32	19
▼ 1054	OFIT	71'537	80'220	93'267	87'427
18.2	Services informatiques	70'366	79'008	92'493	86'778
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	1'172	1'212	773	649
▼ 1055	CDF	815	603	1'066	909
18.1	Prestations de conseil générales	812	582	751	719
18.2	Services informatiques	3	21		5
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)			222	177
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions			93	8
▼ 1057	OFPER	606	1'083	6'678	7'575
18.1	Prestations de conseil générales			680	1'099
18.2	Services informatiques	167	724	977	738
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	373	321	4'915	5'626
18.4	Relations publiques et campagnes				64
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	67	38	106	48
▼ 1086	OFCL	7'622	4'342	4'927	3'227
18.2	Services informatiques	5'268	2'730	3'394	1'553
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	2'352	1'612	1'533	1'675
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	1		0	
▼ 1116	SFI		108	254	94
18.1	Prestations de conseil générales		50	32	25
18.2	Services informatiques			20	
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)			24	65
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions		58	178	5
▼ 1121	UPIC				4'647
18.1	Prestations de conseil générales				62
18.2	Services informatiques				4'573
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)				11
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions				0

Tableau 8: Paiements liés aux achats de prestations de service du DFF pour les années 2009 à 2012

Explications concernant les principales augmentations au sein du DFF

La croissance des paiements d'achats de prestations de service découle non seulement des améliorations évoquées au chapitre 5.1.1 (affectation aux catégories d'achats), mais aussi de la progression des dépenses liées aux tâches de la Centrale de compensation (CdC), de l'Office fédéral du personnel (OFPER), ainsi que de l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC).

Justification CdC

Prestations de conseil générales (CPV 18.1)

Les coûts enregistrés dans cette rubrique concernent les médecins externes AI. Ceux-ci apparaissent dans la rubrique CPV 18.1 dès 2012 en raison du changement de méthode de paiement de ces prestataires de services qui se fait dorénavant par le biais de la fiduciaire BDO.

Services informatiques (CPV 18.2) et prestations de conseil en gestion (CPV 18.3)

Le niveau des dépenses à des tiers en conseil et services informatiques se maintient à un niveau globalement stable de 2009 à 2011 (moyenne de 2,9 mio / année). La hausse des coûts (+ 9 mio) enregistrée en 2012 découle de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie informatique de la CdC ainsi que de la réorganisation de son unité Gouvernance d'entreprise et technologies d'information (GETI). La CdC se charge donc désormais elle-même de fournir les prestations informatiques dont elle a besoin dans le domaine des applications spécialisées.

La progression en 2011 et 2012 s'explique, pour environ 5,4 millions de francs, par un besoin accru en personnel temporaire dans le domaine informatique. Le recours à ces collaborateurs permet de couvrir des besoins spécifiques liés à la conduite et au support de la restructuration mise en œuvre par la GETI (gestion du changement, création d'outils de gestion et de conduite, refonte des processus IT) et de bénéficier de collaborateurs externes disposant immédiatement des connaissances requises pour conduire des projets et développer des applications informatiques. Le solde de la progression (3,6 mio) s'explique par des besoins accrus dans le domaine du conseil informatique et de mandats informatiques spécifiques, principalement pour les projets ALExSI (restructuration de l'exploitation informatique), Sitax (système de taxation des cotisants suisses de l'étranger), RegAPG (registre des allocations pour perte de gain) et EESSI (Electronic Exchange of Social Security Information).

Prestations de service linguistiques et traductions (CPV 18.5)

Les coûts enregistrés dans cette rubrique concernent les traducteurs externes, dont l'OAIE est le principal commanditaire (plus de 90 % des prestations). La hausse 2009-2011 s'explique par l'abandon des traducteurs salariés au profit de prestataires externes, par l'augmentation des dossiers mis en travail, par l'exigence en hausse des tribunaux d'avoir des documents et rapports médicaux traduits, ainsi que par l'augmentation des enquêtes médicales complémentaires auprès des offices de liaisons.

Justification OFPER

L'augmentation de 5,5 millions de francs en 2011 par rapport à l'année précédente est imputable à l'affectation plus précise des achats à la catégorie 18 «Prestations de service», laquelle a donc gagné en importance. Si l'on tient compte de la catégorie 22 («Non classable dans une catégorie existante») pour l'année 2010, la hausse en 2011 n'est plus que de 126 000 francs par rapport à 2010.

Sur des paiements d'achats totalisant 7,9 millions de francs en 2012, 3,1 millions de francs sont dus à des mandats d'expert au sens strict; les 4,5 millions de francs restants ont été versés pour des mandats d'intervenants en relation avec le Centre de formation de

l'administration fédérale (CFAF). Le CFAF doit faire face à une croissance ininterrompue de la demande de cours, raison pour laquelle son offre a été étendue et les achats de prestations ont progressé de 1,3 million de francs en 2012 par rapport à 2011.

En ce qui concerne les mandats d'expert au sens strict, on dénote une hausse de 92 000 francs en 2012 par rapport à l'année précédente.

Les appels d'offres⁶ pour les mandats constituent un autre facteur de coûts. Entre 2009 et 2012, l'OFPER a réalisé en tout huit appels d'offres conformes aux normes de l'OMC. Pour assurer une mise en œuvre correcte et efficace de ces appels d'offres, l'OFPER a eu recours à des spécialistes externes. Ces prestations de soutien ont coûté au total 0,4 million de francs.

Justification AFD

Prestations de conseil générales (CPV 18.1)

En 2011, l'imputation de l'indemnisation pour la perception de la redevance pour l'utilisation des routes nationales a été réévaluée, ce qui a donné lieu à des ajustements comptables (imputation et attribution de crédit). L'attribution aux codes d'achat CPV a également été redéfinie pour 2012, si bien que ces dépenses ont été intégrées à la statistique pour la première fois en 2012. Il n'est donc pas possible d'établir des comparaisons avec les années précédentes.

En 2011, l'AFD a mené une enquête de satisfaction auprès de ses clients concernant la qualité de ses prestations. Elle a également comptabilisé ici les frais d'obtention de télédonnées. Les chiffres de 2012, pour leur part, recouvrent pour la première fois les prestations de [REDACTED] (env. 2,2 mio) pour la vente des vignettes aux postes-frontières importants. Ils portent aussi sur le coût des analyses de métaux et du soutien médical lors du contrôle de «mules» (*bodypacker*).

Services informatiques (CPV 18.2)

Entre 2009 et 2011, l'AFD a supporté des coûts considérables pour la mise en œuvre du programme BAB, dans le cadre du projet AFD BA3 en faveur de la nouvelle infrastructure de base en matière de TIC sur Windows 7 et VDI (Virtual Desktop Infrastructure).

En 2009, des coûts ont été engendrés par la plateforme système «Biométrie eDoc» (accord de Schengen), qui permet au Corps des gardes-frontière de lire les passeports électroniques et les empreintes digitales. En outre, la centrale d'engagement Est aux Grisons a été équipée sur le plan informatique. En 2010 et en 2011, l'AFD a effectué des dépenses pour le projet «Data Warehouse AFD» (base de données consolidée à partir des applications centrales de l'AFD pour la préparation des chiffres en vue des rapports MP / CP, des analyses de risques et la mise à disposition d'informations de conduite en fonction du niveau, etc.), ainsi que pour le projet «Remboursement de l'impôt sur les carburants» (interface dans le système comptable FICO III). Le projet «all e-dec» (systèmes d'importation, d'exportation et de transit) a lui aussi contribué à l'augmentation des coûts.

En 2012, l'AFD a réalisé le projet Migration des applications métiers (= couche 3 de la nouvelle infrastructure de base en matière de TIC) en lien avec le programme BAB et les projets AFD BA3 et GCD (gestion des clients de la douane, y c. introduction du numéro d'identification des entreprises).

Prestations de conseil en gestion (CPV 18.3)

Les prestations de conseil en gestion concernent majoritairement le support pour la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP). Tandis que l'AFD a supporté

⁶ En particulier pour les projets suivants: solution e-Recruiting, Travelcard de la Confédération, Décompte des frais dans l'administration fédérale, Bénéficiaires d'honoraires, Dossier électronique, Enquête sur le personnel, Service médical de la Confédération, réorganisation Environnement d'analyse des données RH.

en 2009 des frais d'ingénierie en relation avec la RPLP, elle a assumé, en 2010 et en 2011, des frais supplémentaires résultant de l'introduction et de l'équipement des nouveaux appareils de saisie CH-OBU-2 (emotaCH).

En 2011, outre les travaux d'installation des nouveaux appareils d'enregistrement, l'AFD a également acquitté une facture importante pour des honoraires d'avocat (0,6 mio) pour la résolution d'un différend concernant un brevet.

Justification UPIC

L'UPIC a bénéficié de son propre périmètre comptable pour la première fois en 2011. Jusque-là, les paiements d'achats étaient inscrits auprès du Secrétariat général du DFF, auquel l'UPIC était administrativement rattaché jusqu'à cette date. Les charges de l'UPIC liées aux prestations de service sont très fortement axées sur les projets et il ne s'agit pas simplement de prestations permanentes. Par conséquent, différents motifs sont à l'origine du surcroît de dépenses de 3,0 millions par rapport à 2011: le plan d'action Cyberadministration (2012-2015), avec des dépenses de 1,7 million de francs, la mise en œuvre de l'ordonnance sur l'informatique dans l'administration fédérale (OIAF) et de la stratégie en matière de TIC de la Confédération, à hauteur de 0,9 million de francs, ainsi que les travaux préparatoires liés à HERMES 5 pour 0,2 million de francs.

8.1.7 Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

Chiffres en milliers de francs

Département		Année de paiement 2009	Année de paiement 2010	Année de paiement 2011	Année de paiement 2012
		* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF
DEFR	Département de l'économie, de la formation et de la recherche	36'463	33'442	40'876	85'113
1059	SG-DEFR	3'594	3'142	1'478	5'474
18.1	Prestations de conseil générales	262	89	211	308
18.2	Services informatiques	3'291	2'978	1'161	5'045
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	34	68	94	109
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	7	8	11	12
1062	OFAG	6'966	5'146	9'504	15'297
18.1	Prestations de conseil générales	97	147	546	7'155
18.2	Services informatiques	5'502	3'740	4'887	4'205
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	1'010	984	3'446	3'615
18.4	Relations publiques et campagnes	272	231	559	268
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	86	43	66	55
1065	Agroscope	1'455	1'735	1'603	4'763
18.1	Prestations de conseil générales	552	400	444	3'363
18.2	Services informatiques	536	879	647	782
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	167	183	237	337
18.4	Relations publiques et campagnes	31	25	36	57
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	170	249	240	225
1070	***Haras	57	1		
18.1	Prestations de conseil générales	31	1		
18.2	Services informatiques	8			
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	16			
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	2			
1071	OVF	1'384	1'577	1'892	2'601
18.1	Prestations de conseil générales	436	449	328	1'624
18.2	Services informatiques	468	718	1'052	427
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	200	154	177	211
18.4	Relations publiques et campagnes		10	2	
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	281	246	333	338
1072	IVI	160	116	73	146
18.1	Prestations de conseil générales (conseils orientés vers la politique, expertises, avis de droits et recherche)	147	95	53	108
18.2	Services informatiques	1		2	6
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	12	20	18	32
1073	***OFFT	7'707	6'737	4'384	7'328
18.1	Prestations de conseil générales	3'641	3'182	1'564	4'399
18.2	Services informatiques	481	933	600	531
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	3'417	2'525	1'282	2'170
18.4	Relations publiques et campagnes			639	10
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	168	97	299	218
1074	OFAE	59	231	193	263
18.1	Prestations de conseil générales	50	77	125	178
18.2	Services informatiques	5	151	33	75
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	3	3	34	3
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions			2	8
1075	OFL	892	962	815	969
18.1	Prestations de conseil générales	506	675	500	677
18.2	Services informatiques	377	238	280	229
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	9	18	23	22
18.4	Relations publiques et campagnes		31	11	40
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions			1	2
1089	COMCO	225	88	75	97
18.1	Prestations de conseil générales	21	15	35	28
18.2	Services informatiques	143	60	27	26
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	62	9	8	39
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions		5	6	5
1093	ZIVI	1'094	1'219	1'125	3'091
18.1	Prestations de conseil générales	138	187	254	192
18.2	Services informatiques	712	652	66	
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	242	377	777	2'852
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	2	3	28	48
1094	SECO	9'889	8'877	13'430	29'821
18.1	Prestations de conseil générales	2'376	3'186	6'354	24'818
18.2	Services informatiques	4'364	5'140	4'249	3'727
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	2'704	204	2'405	793
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	445	347	422	484
1095	ISCeco	2'485	3'062	3'377	5'379
18.1	Prestations de conseil générales	15	87	146	186
18.2	Services informatiques	2'266	2'891	3'139	5'084
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	204	84	91	109
1110	SAS	495	549	632	1'379
18.1	Prestations de conseil générales	427	522	533	1'327
18.2	Services informatiques	8		42	38
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	55	14	45	8
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	5	14	13	6
1115	CTI			2'295	8'503
18.1	Prestations de conseil générales			1'911	3'400
18.2	Services informatiques			385	705
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)				4'398

Tableau 9: Paiements liés aux achats de prestations de service du DEFR pour les années 2009 à 2012

Explications concernant les principales augmentations au sein du DEFR**Justification SG DEFR**

Les prestations de conseil comprennent notamment les prestations fournies par [REDACTED], prestataire externe en matière de bureautique. Il s'agit ici essentiellement de prestations nécessaires à l'exploitation. Sans tenir compte de la part [REDACTED] les dépenses diminuent de 1,5 million de francs (2009) à 914 000 francs (2012; voir le tableau ci-dessous). L'année 2009 a été marquée par le renouvellement du logiciel de bureautique (NBK08) et la mise en place d'une architecture orientée services (SOA). En 2012, le crédit a été utilisé principalement pour la transformation du DFE en DEFR, pour NBK08 et pour les projets visant à accroître la sécurité (USIM).

	2009	2010	2011	2012
18.2	3291	2978	1161	5045
Déduction d'IBM	-1766	-1902	-198	-4131
18.2 hors IBM	1525	1076	963	914

Présentation de coûts, hors IBM, en milliers de CHF

Justification SECO

La croissance d'environ 20 millions provient principalement de la réalisation de projets de construction du domaine de la coopération au développement du SECO (sauf pour PLANVAL, qui concerne le domaine de la promotion économique et BAK Basel Economics, qui concerne le domaine du tourisme). Dans la coopération au développement, l'engagement pour la plupart des projets s'est fait après 2009. Il s'agit presque exclusivement de projets de financement d'infrastructure qui nécessitent par rapport à d'autres projets une plus longue période entre un engagement et un paiement. Ce qui prend le plus de temps est le processus d'obtention de l'autorisation locale. Un autre critère est la dimension importante des projets qui nécessite plus de temps pour leur réalisation par rapport à des projets de petite dimension. Cela a pour conséquence que les projets sont engagés, mais les contrats ou paiements sont souvent différés. L'augmentation enregistrée est relativement modeste en comparaison avec le volume total des engagements de la coopération au développement qui était, en 2012, de 437,9 millions de francs. Il en résulte également que ces chiffres peuvent fluctuer de façon considérable d'année en année.

Justification SAS (unité GMEB avec enveloppe budgétaire)

Dans le cadre du mandat de prestations 2012-2015, le SAS a fait savoir au Conseil fédéral qu'il allait devoir faire face à des charges plus lourdes afin de répondre à la demande croissante d'accréditations. Les charges supplémentaires induites par les prestations d'experts en lien avec les expertises d'accréditation et les contrôles sont entièrement facturées aux clients du SAS (elles sont donc compensées par des recettes supplémentaires d'un montant équivalent). Le surcroît de charges pour les prestations de conseil entre 2011 et 2012 résulte principalement de l'extension de cette offre.

Justification OFAG

L'augmentation des paiements d'achats de 2009 à 2012 tient à l'amélioration de l'affectation des paiements aux catégories d'achats définies. En particulier, des paiements récurrents pour des mandats de prestations ont été enregistrés dans la catégorie 18 à partir de 2012.

Justification Agroscope (unité GMEB avec enveloppe budgétaire)

La base statistique indique une certaine stabilité entre 2009 et 2011, puis une augmentation entre 2011 et 2012. Les recherches auprès de l'OFCL ont abouti à la conclusion que les différentes catégories de comptabilisation ont été modifiées entre 2011 et 2012. A ce titre, la comparaison entre deux années est donc difficile.

Les raisons principales d'une augmentation de la catégorie de dépenses 18.1 (Prestations de conseil générales) sont les suivantes:

- En 2012, il a été décidé de fusionner les 3 stations de recherche ALP-Haras, ART et ACW pour créer une seule et unique unité de recherche agronomique Agroscope au 1.1.2014. Un projet intitulé «New Agroscope» a été instauré pour les travaux de mise en place de la nouvelle structure. A ce titre, des mandats ont été donnés à des consultants externes afin d'accompagner les différents groupes de travail, et le projet du site Internet Agroscope a été finalisé en 2012. Un soutien externe a été également reçu pour sa mise en place – environ 1 million.
- Parallèlement, ALP-Haras a fermé certains de ses laboratoires et sous-traité des travaux d'analyse à différents laboratoires universitaires et des travaux de recherche interdisciplinaires avec des universités – quelque 2 millions.

Justification OVF

Les chiffres s'expliquent, d'une part, par le transfert des dépenses au nouveau type de coûts «Prestations de service externes» (celles-ci étaient comptabilisées sur un autre type de coûts jusqu'en 2011) et, d'autre part, par l'ACF limité dans le temps en rapport avec la loi sur les entraves techniques au commerce (LETC), et par la croissance des dépenses pour différents projets en cours. L'augmentation des prestations de conseil générales en 2012 par rapport aux années précédentes résulte également du transfert de l'office du DFE (aujourd'hui DEFR) au DFI.

Justification ZIVI (unité GMEB avec enveloppe budgétaire)

La hausse des mandats d'expert est exclusivement imputable aux cours de formation pour les personnes effectuant le service civil, comptabilisés dans la catégorie 18.3. Depuis le milieu de l'année 2011, ces cours sont dispensés au Centre de formation du service civil à Schwarzenbourg. Les coûts des cours et les frais de restauration sont à la charge des organisateurs externes. Les dépenses ont aussi augmenté suite à l'augmentation du nombre de personnes astreintes et du nombre de jours de services effectués. Ces coûts ont atteint environ 2,8 millions de francs en 2012. Le classement de ces paiements à cette catégorie d'achats doit être vérifié, et adapté si nécessaire. Les coûts pour les mandats d'expert proprement dits (prestations de conseil générales) sont restés stables sur l'ensemble de la période sous revue, à un niveau comparativement faible de 200 000 francs.

Justification CTI

Globalement, la progression des dépenses est due à deux facteurs: la disponibilité des données différente en 2011 et en 2012, ainsi que la multiplication des tâches incombant à la commission et à son secrétariat.

La CTI est une commission décisionnelle indépendante depuis le 1^{er} janvier 2011. Avant cela, elle était intégrée à l'ancien OFFT. C'est pourquoi la présente analyse porte uniquement sur les chiffres des années 2011 et 2012.

Les chiffres 2012 comportent en partie des paiements imputables au travail de promotion de la CTI (dont le coaching, le mentorat en matière d'innovation, les analyses d'impact, etc.), ce qui n'est pas le cas pour l'année 2011. Cette disponibilité différente des données explique la différence notable de paiements d'achats entre ces deux années.

On dénote également une forte progression dans le domaine informatique, qui résulte des projets informatiques CTIprojects et CTIanalytics. En raison de la vétusté du matériel et des logiciels informatiques, il est urgent d'agir dans ce secteur (besoin constaté par le CDF) afin de garantir la stabilité, la qualité et l'efficacité des activités de promotion.

Justification ISCeco (unité GMEB avec enveloppe budgétaire)

A partir de 2010, les activités de l'ISCeco se sont fortement développées en relation avec le projet des applications spécialisées. Des ressources supplémentaires ont été nécessaires afin de satisfaire aux exigences accrues, telles que le support 7 j./7 et 24 h./24, le suivi étendu des applications spécialisées et le durcissement des critères en matière de sécurité. Depuis 2011, l'ISCeco devait en outre se préparer à assumer la responsabilité de fournisseur central de prestations de l'administration fédérale pour l'exploitation de la solution de gestion informatisée des affaires (GEVER-Fabasoft). Pour mener à bien cette mission, il a fallu lancer, avant fin 2012, différents projets d'introduction et de migration dans trois départements (DETEC, DFI et DFAE) ainsi qu'à la Chancellerie fédérale. Dans ce même contexte, il a aussi fallu renforcer le personnel affecté à l'exploitation des différentes plateformes GEVER. Comme il n'était pas possible de créer des postes internes supplémentaires dans un premier temps, l'ISCeco a dû assurer ces prestations en engageant du personnel externe. En 2010, 2011 et 2012, il a donc obtenu les ressources manquantes sur le marché au moyen de trois procédures d'appel d'offres publiques. Ces prestations seront utilisées de 2011 à fin 2015.

8.1.8 Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Chiffres en milliers de francs

Département		Année de paiement 2009	Année de paiement 2010	Année de paiement 2011	Année de paiement 2012
		* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF
8	Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication	86'084	80'775	82'847	114'615
1011	OFEV	25'679	23'692	24'365	34'347
18.1	Prestations de conseil générales	24'380	22'534	22'459	30'920
18.2	Services informatiques			778	1'111
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	757	633	747	893
18.4	Relations publiques et campagnes			5	649
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	542	525	376	774
1036	ARE	2'001	2'363	2'020	3'453
18.1	Prestations de conseil générales	1'839	2'088	1'766	2'902
18.2	Services informatiques				0
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)				99
18.4	Relations publiques et campagnes	66	83	95	166
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	96	191	159	286
1077	SG-DETEC	5'515	8'040	2'137	1'574
18.1	Prestations de conseil générales	897	579	503	274
18.2	Services informatiques	4'561	7'338	1'557	1'135
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	54	123	71	81
18.4	Relations publiques et campagnes	3	0	4	
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions		0	2	84
1078	OFT	4'153	3'462	3'576	5'501
18.1	Prestations de conseil générales	3'456	2'911	2'613	4'050
18.2	Services informatiques			527	867
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	295	265	88	383
18.4	Relations publiques et campagnes	263	138	108	9
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	139	148	239	190
1079	OFAC	2'443	1'648	3'177	5'615
18.1	Prestations de conseil générales	2'443	1'647	1'661	2'802
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)			1'516	1'200
18.4	Relations publiques et campagnes				1'541
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions		0		72
1081	OFEN	24'826	22'160	25'327	31'189
18.1	Prestations de conseil générales	20'711	19'310	21'558	26'251
18.2	Services informatiques			390	496
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	920		7	407
18.4	Relations publiques et campagnes	2'884	2'677	3'050	3'554
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	311	173	322	482
1082	OFROU	19'544	17'434	20'355	27'243
18.1	Prestations de conseil générales	12'393	13'451	15'515	17'228
18.2	Services informatiques	4'695	3'379	4'289	7'540
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	2'040	34	34	63
18.4	Relations publiques et campagnes				2'150
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	416	571	517	262
1084	OFKOM	1'923	1'976	1'891	2'908
18.1	Prestations de conseil générales	1'175	790	774	1'382
18.2	Services informatiques	649	1'014	1'052	1'298
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	21		1	86
18.5	Prestations de service linguistiques et traductions	78	173	64	142
1119	SESA				2'225
18.1	Prestations de conseil générales				2'123
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)				102
1120	Reglnfra				559
18.1	Prestations de conseil générales				301
18.2	Services informatiques				218
18.3	Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)				40

Tableau 10: Paiements liés aux achats de prestations de service du DETEC pour les années 2009 à 2012

Les paiements pour les achats de prestations de service (catégorie 18) effectués par le DETEC ne comprennent pas uniquement les dépenses pour des prestations de conseil externes proprement dites. En raison des directives comptables et des directives de gestion budgétaire et comptables de la Confédération en vigueur jusqu'à fin 2012, ils portent également sur une grande partie des dépenses du programme «SuisseEnergie» et sur la recherche du secteur public (notamment la recherche appliquée dans les domaines de l'énergie, de

l'environnement, des routes et des ponts).

Dans un souci de présenter de manière correcte et transparente les charges de conseil dans les rapports financiers de la Confédération, les dépenses pour les mandats d'étude et de recherche, pour les analyses ainsi que les études de marché et d'opinion sont présentées dans le groupe de comptes distinct intitulé «Recherche sur mandat» à partir de l'exercice budgétaire 2013.

Les paiements liés aux achats du DETEC dans la catégorie 18 (Prestations de service) se sont élevés en moyenne à 83 millions de francs environ au cours des années 2009, 2010 et 2011. En 2012, ils ont atteint près de 115 millions de francs. Les raisons de cette hausse sensible par rapport à 2011 (env. + 30 %) sont les suivantes:

- dans le cadre du projet Déploiement GCo Administration fédérale DETEC, les affectations aux comptes ont été révisées et précisées fin 2011 dans l'ensemble du DETEC, ce qui explique la progression enregistrée entre 2011 et 2012 dans la catégorie Prestations de service. L'introduction de la Gestion des contrats a en effet permis de comptabiliser les paiements d'achats de manière plus précise et davantage en conformité avec les prescriptions de la statistique des achats;
- depuis 2009, l'OFCL analyse et précise l'affectation des codes CPV (classification notamment pour la statistique des achats) par rapport aux comptes généraux des périmètres comptables de l'administration fédérale générale. En particulier, les achats de prestations de service sans affectation jusqu'ici ont été classés dans la catégorie *ad hoc*;
- début 2012, le Service d'enquête suisse sur les accidents (SESA) et les Autorités de régulation des infrastructures (RegInfra) ont été institutionnalisés au sein du DETEC. Leurs achats de prestations de service sont donc comptabilisés dans la catégorie 18 depuis 2012 uniquement.

8.2 Paiements mensuels pour les prestations de service (catégorie 18) par département et par autorité en 2012

Analyse par l'OFCL de la statistique des paiements liés aux achats de la Confédération

Département / Catégorie d'acquisition	Janvier 2012	Février 2012	Mars 2012	Avril 2012	Mai 2012	Jun 2012	Juillet 2012	Août 2012	Septembre 2012	Octobre 2012	Novembre 2012	Décembre 2012	Année de paiement 2012
	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF	* 1,000 CHF								
Résumé global	17 922	31 984	39 056	39 056	59 584	62 096	59 776	56 171	48 540	76 452	71 552	105 852	742 096
18.1 Prestations de conseil générales	2 063	3 729	4 086	4 411	5 581	5 233	5 625	4 420	3 022	2 171	1 952	1 149	12 406
18.2 Prestations de conseil générales	1 192	233	310	340	190	190	688	516	377	1 154	725	540	6 714
18.3 Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	56	12	58	30	30	9	52	53	20	91	57	9	460
18.4 Relations publiques et campagnes	54	27	109	287	901	43	43	926	19	882	53	570	4 414
18.5 Prestations de service linguistiques et traductions	54	27	109	287	901	43	43	926	19	882	53	570	4 414
DFAE Prestations de conseil générales	3 625	3 183	4 931	4 931	6 326	6 326	10 961	7 985	6 097	10 914	11 198	10 818	62 008
18.1 Services informatiques	2 105	1 937	1 100	1 467	4 017	2 945	3 367	3 367	1 927	3 395	5 848	3 395	32 682
18.2 Services informatiques	536	635	759	824	780	688	944	681	709	882	960	1 132	9 405
18.3 Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	827	884	1 266	2 498	1 438	1 438	7 175	3 747	3 504	6 023	4 277	6 059	39 244
18.4 Prestations de service linguistiques et traductions	56	134	61	142	90	90	144	190	58	115	112	234	1 477
DFI Prestations de conseil générales	8 411	2 961	3 968	5 953	6 299	5 732	5 946	5 946	3 465	6 400	8 363	16 262	70 484
18.1 Prestations de conseil générales	3 087	1 196	2 512	4 026	4 145	3 638	3 747	2 712	1 965	3 720	5 633	9 453	45 963
18.2 Services informatiques	1 807	624	518	391	857	935	921	1 466	533	1 215	1 461	3 059	13 866
18.3 Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	2 111	360	535	685	916	805	811	745	686	898	690	1 794	11 086
18.4 Relations publiques et campagnes	1 191	855	23	617	42	125	26	26	679	188	204	1 326	5 053
18.5 Prestations de service linguistiques et traductions	335	127	301	264	339	402	227	343	204	375	640	3836	17 919
DFJP Prestations de conseil générales	10 212	3 008	6 243	6 755	5 215	5 972	6 545	5 625	3 437	8 397	7 771	6 012	79 191
18.1 Services informatiques	1 254	536	478	877	785	542	1 062	521	1 682	882	809	942	9 241
18.2 Services informatiques	4 451	1 945	3 704	3 829	2 467	3 765	3 387	3 044	1 808	4 681	4 525	3 953	42 589
18.3 Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	2 430	901	1 997	2 190	1 776	1 991	1 985	1 687	1 052	2 887	2 310	1 350	22 124
18.4 Relations publiques et campagnes	6	4	10	16	32	9	43	43	2	69	55	48	305
18.5 Prestations de service linguistiques et traductions	71	53	54	44	44	125	65	99	12	98	72	79	922
DDPS Prestations de conseil générales	10 641	6 690	12 677	6 626	12 130	12 603	13 394	11 836	11 511	13 904	12 895	25 476	150 584
18.1 Prestations de conseil générales	3 029	4 943	985	2 527	1 921	3 052	2 827	2 123	4 120	3 741	5 185	4 544	38 782
18.2 Services informatiques	6 957	3 194	6 927	4 972	970	8764	9 982	6 764	6 703	9 118	6 637	13 261	94 882
18.3 Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	462	362	835	600	795	698	791	878	594	961	835	7 109	14 900
18.4 Relations publiques et campagnes	115	64	3	207	8	33	42	42	40	14	32	415	978
18.5 Prestations de service linguistiques et traductions	1 735	879	69	53	57	57	57	67	64	70	207	147	1 042
DFECC Prestations de conseil générales	11 329	8 651	12 598	11 107	10 761	10 761	11 254	11 169	9 552	13 205	11 166	13 156	142 006
18.1 Services informatiques	13 749	7 118	10 113	8 921	8 515	9 981	8 523	8 881	7 638	10 744	9 231	9 875	112 690
18.2 Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	1 438	991	1 358	1 013	1 015	1 497	1 681	1 225	1 062	1 312	1 260	1 810	14 953
18.4 Relations publiques et campagnes	77	147	104	114	173	132	185	140	296	185	195	296	1 702
18.5 Prestations de service linguistiques et traductions	407	186	206	201	197	186	206	257	160	229	208	274	2 715
DFER Prestations de conseil générales	6 180	3 300	5 977	9 958	7 418	7 139	7 999	4 619	5 413	8 139	8 139	10 810	65 113
18.1 Prestations de conseil générales	4 166	1 994	3 018	7 266	4 295	4 295	4 295	4 054	3 025	5 042	2 814	5 155	47 761
18.2 Services informatiques	2 820	622	930	960	2 179	2 179	1 925	1 028	1 358	1 273	2 029	3 689	20 879
18.3 Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	1 034	599	1 624	1 575	767	937	1 542	754	677	1 700	1 480	1 824	14 697
18.4 Relations publiques et campagnes	10	11	4	4	34	18	18	18	24	14	14	48	375
18.5 Prestations de service linguistiques et traductions	150	95	101	119	157	131	131	139	109	109	124	56	1 040
DTEHC Prestations de conseil générales	14 898	3 960	5 009	6 564	7 301	10 258	10 258	7 571	5 844	12 122	12 348	21 783	146 615
18.1 Services informatiques	9 880	3 298	4 034	4 363	5 530	6 899	6 899	5 530	4 448	9 242	12 348	18 479	88 233
18.2 Prestations de conseil générales	1 868	179	1 067	1 010	869	828	1 163	865	581	1 335	889	1 909	12 664
18.3 Prestations de conseil en gestion (conseils en management, organisation et coaching)	806	119	200	200	151	169	169	201	87	518	160	645	3 356
18.4 Relations publiques et campagnes	2 100	303	389	327	456	389	346	358	358	427	1 161	603	8 070
18.5 Prestations de service linguistiques et traductions	215	121	189	134	195	161	161	147	169	188	240	244	2 292

Tableau 11: Paiements d'achats mensuels au cours de l'année 2012